



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines

Question écrite n° 16975

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la multiplication en 2007 des recours au bracelet électronique en PACA-Corse. L'administration interrégionale pénitentiaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse a annoncé, lundi 11 février, que les recours au bracelet électronique, alternative à l'incarcération, ont doublé dans la région en 2007 par rapport à l'année précédente. Il souhaite connaître les chiffres pour les autres régions.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire de l'attention qu'elle porte à la prise en charge des personnes placées sous main de justice, et notamment à celles placées sous surveillance électronique (PSE). Le nombre de personnes placées sous surveillance électronique a augmenté de 52 % entre 2007 et 2008, passant de 1 648 à 2 506. Cette mesure constitue l'aménagement de peine le plus prononcé pour les condamnés sous écrou. L'honorable parlementaire trouvera ci-dessous la répartition de l'ensemble des placements sous surveillance électronique par direction interrégionale au 1er janvier des années 2006, 2007 et 2008. Il pourra constater la nette progression réalisée dans ce domaine.

DISP	AU	AU	AU
	1er janvier 2006	1er janvier 2007	1er janvier 2008
Bordeaux	78	156	201
Dijon	70	134	214
Lille	143	294	442
Lyon	113	192	310
Marseille	145	248	373
Paris	103	179	253
Rennes	55	132	249
Strasbourg	71	151	178
Toulouse	72	122	203
MOM	21	40	83

Total	871	1 648	2 506
-------	-----	-------	-------

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16975

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1343

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5725